

Texte de l'allocution de Mme Céline Giroux,
directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec

Bonjour à tous,

Merci au comité organisateur et félicitations, c'est un grand succès,

Merci aux participants,

Merci aux représentants européens. Vous m'honorez d'être des vôtres aujourd'hui, croyez-moi.

Un petit mot en débutant sur l'Office. L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental créé il y a 30 ans. Notre mission fondamentale est une de changement social. Et nous avons sur notre conseil d'administration une personne qui vous représente.

Notre rôle est principalement de conseiller le gouvernement du Québec en matière d'intégration des personnes handicapées. Notre intervention touche l'ensemble de la population des personnes handicapées, y compris les personnes ayant des troubles graves de santé mentale. Elle touche aussi tous les secteurs de la vie sociale.

J'ai lu attentivement et avec beaucoup d'intérêt le texte de la Déclaration du Mont-Sainte-Anne.

Cette déclaration est très éloquent et je suis fière de constater que son contenu rejoint l'essentiel de mon message d'aujourd'hui. Au Québec, nous avons sur la table une proposition de politique, *À part entière*, dont le principal objectif est d'accroître, au cours des dix prochaines années, la participation sociale des personnes handicapées avec l'aide des ministères, des organismes publics, du privé, du milieu associatif et surtout avec des gens comme vous.

Vous savez, même si les termes utilisés sont différents, je considère que la Déclaration va exactement dans le même sens que la proposition de politique *À part entière*.

À mon point de vue, par exemple, les notions de « participation sociale », c'est-à-dire être citoyen à part entière utilisées dans la proposition de politique et celles « d'exercice de la citoyenneté » inscrites dans la Déclaration sont étroitement apparentées.

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale concerne beaucoup d'entre vous et c'est pour vous et avec vous aussi que nous travaillons.

Oui, notre vocabulaire est différent, mais nos objectifs sont les mêmes. La proposition de politique *À part entière* et la Déclaration du Mont-Sainte-Anne partagent les mêmes préoccupations, les mêmes espoirs et les mêmes aspirations.

C'est le dossier le plus important à part la révision de la Loi en 2004 que l'Office a piloté et c'est de cela que je viens vous entretenir aujourd'hui et qui a le pouvoir de changer votre vie.

Je suis confiante que les personnes ayant des problèmes de santé mentale peuvent atteindre leur plein potentiel et assumer un rôle qui leur est propre si elles sont soutenues dans la réalisation de leurs aspirations. Je suis également confiante qu'elles peuvent prendre leurs responsabilités si la société en fait de même à leur égard.

Enfin, je suis persuadée que la proposition de politique *À part entière* a le potentiel d'apporter des changements concrets dans la vie des personnes ayant des problèmes de santé mentale et de leur famille.

À part entière vient mobiliser l'action gouvernementale autour de trois grands défis et onze priorités d'intervention.

Le premier défi est d'agir afin de rendre la société québécoise plus inclusive où chaque citoyen joue un rôle, à sa place;

Le second défi est d'évoluer vers une société solidaire et plus équitable, plus juste;

Et enfin le troisième défi est d'avoir une société respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

En termes pratiques, *À part entière* engage les ministères, les organismes gouvernementaux et l'ensemble des acteurs de la société québécoise à poser les gestes concrets nécessaires pour contrer les obstacles à leur intégration et qui perdurent malgré les progrès réalisés depuis des décennies et la désinstitutionalisation.

Pour relever ces défis, la proposition de politique retient 11 priorités d'intervention. Parmi ces priorités, je ne vais vous souligner que celles qui m'apparaissent rejoindre les priorités de la Déclaration. Celles qui prévoient notamment :

- d'agir contre les préjugés et la discrimination (exemple Saint-Pascal-de-Kamouraska);
- d'agir contre toute forme d'exploitation (Saint-Charles-Borromée), de violence et de maltraitance;
- d'agir contre la pauvreté des personnes handicapées et de leur famille (stratégie en emploi et maintien en emploi);
- d'assurer la compensation des coûts supplémentaires reliés aux déficiences, aux incapacités et aux situations de handicap;
- d'assurer l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services;
- de généraliser la planification individualisée et coordonnée des services en intervenant très tôt;
- de soutenir l'exercice des rôles familiaux, sociaux et professionnels des familles;
- d'assurer à ces personnes et leur famille l'accès à des services structurés d'accompagnement.

Comme vous pouvez le constater, les défis et les priorités identifiés dans *À part entière* rejoignent plusieurs des éléments de la Déclaration du Mont-Sainte-Anne.

Aussi, à la demande du ministre, l'Office a coordonné l'élaboration d'un plan global de mise en œuvre de cette proposition de politique lequel plan a été déposé en juin dernier. Ce plan contient près de 400 engagements gouvernementaux. Un suivi rigoureux auprès des instances responsables nous permettra d'évaluer la portée des gains réalisés dans cette intégration sociale durant les prochaines années (tant en matière d'emploi, de transport, de services de santé, d'études, de logement, de ressources résidentielles diversifiées, de loisir, etc.).

Vous savez, la proposition de politique *À part entière* est le résultat d'un travail collectif de consultation et de concertation, tant national que régional, qui a été réalisé en collaboration avec les partenaires gouvernementaux, parapublics et communautaires, incluant des représentants de l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec. Un large consensus existe vis-à-vis le contenu d'*À part entière* et de son plan global de mise en œuvre, ce qui augure bien pour son adoption prochaine, nous sommes très optimistes.

Pour conclure, je vous rappelle que la proposition de politique *À part entière* a le potentiel de solutionner bon nombre des préoccupations qui vous sont propres. L'important, c'est que nous continuions à agir tous ensemble.

La représentante de la Belgique et d'autres parmi vous l'ont répété ce matin « tout se joue au niveau politique et il faut être soutenus » et j'ajouterais « se soutenir ».

Et je termine en vous citant ces mots de M. Robert Godard : « Il est bien difficile de définir ce qui est impossible, car le rêve d'hier devient l'espoir d'aujourd'hui et la réalité de demain. » Une chose est certaine comme vous l'avez dit : « rien pour vous sans vous ». Une dernière remarque : comme j'ai apprécié votre sens de l'humour et tous vos fous rires. Quel bonheur j'ai partagé avec vous.

Merci et Bravo !
Bon retour à tous!